



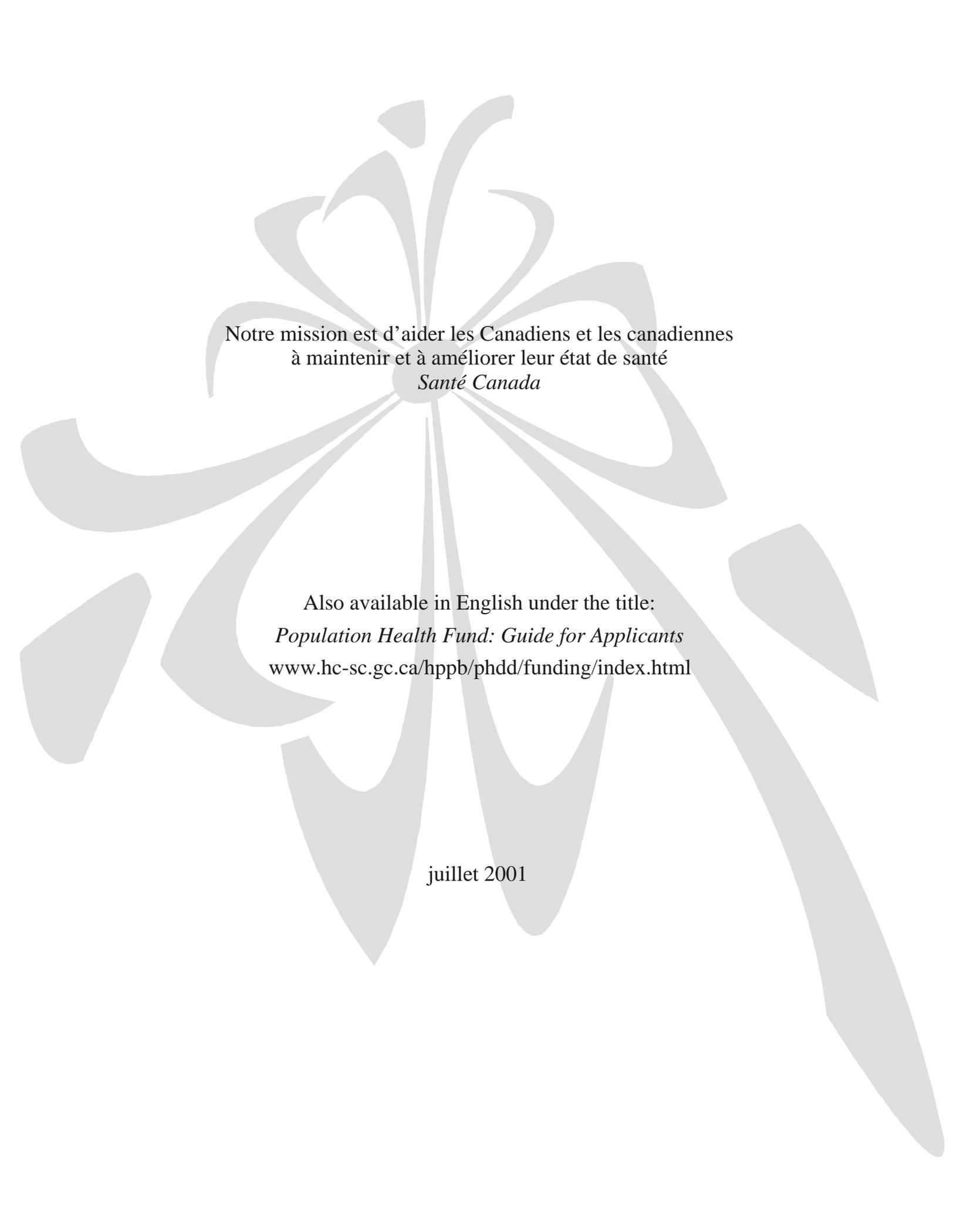
Santé
Canada Health
Canada

Fonds pour la santé de la population

Guide du requérant



Santé de la Population **Population Health**



Notre mission est d'aider les Canadiens et les canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé
Santé Canada

Also available in English under the title:
Population Health Fund: Guide for Applicants
www.hc-sc.gc.ca/hppb/phdd/funding/index.html

juillet 2001



Table des matières

1. Introduction	Page 1
2. Le Fonds pour la santé de la population But et Objectifs	Page 2
3. Principes	Page 3
4. Priorités de financement	Page 4
5. Admissibilité	Page 5
6. Préparation d'une proposition	Page 6
7. Examen et approbation de la proposition	Page 16
8. Annexe A – Les déterminants de la santé	Page 18
9. Annexe B – Bureau national et Bureau régionaux	Page 22
10. Annexe C – Formulaire de Demande de financement	Page 23





Introduction

L'approche axée sur la santé de la population

L'approche axée sur la santé de la population est le produit du travail et des réalisations à ce jour dans les secteurs de la promotion de la santé, tout en reconnaissant que beaucoup de facteurs, outre le système de soins de santé, influencent grandement la santé. L'approche axée sur la santé de la population a pour buts de maintenir et d'améliorer la santé et le bien-être de la population en général et de réduire les iniquités de l'état de santé entre/parmi les groupes de population.

La santé de la population réfère à la santé d'une population telle que mesurée selon l'état de santé et influencée par des facteurs comme les environnements sociaux, économiques et physiques, les pratiques de santé personnelle, la capacité individuelle et les compétences d'adaptation, la biologie humaine, le développement sain durant l'enfance, les services de santé, le sexe et la culture.

Cette approche encourage la prévention et l'action positive sur les déterminants qui influencent la santé de la population en général ou celle de groupes de population spécifiques. L'Annexe A contient une description complète des déterminants de la santé. Les groupes de population peuvent se définir par des caractéristiques comme la géographie, l'âge, le sexe et la culture. L'approche reconnaîtra aussi que le développement sain à travers les diverses étapes de la vie – *enfance et adolescence, l'âge adulte et le troisième âge* – est la clé d'une bonne santé.





Le Fonds pour la santé de la population

But Le Fonds pour la santé de la population vise à accroître la capacité d'intervention de la communauté sur les déterminants de la santé et sur l'interaction qui s'exerce entre eux.

Objectifs

-  élaborer, mettre en oeuvre, évaluer et diffuser des modèles communautaires de mise en application de l'approche axée sur la santé de la population.
-  augmenter la base de connaissances pour l'élaboration de programmes et de politiques sur la santé de la population.
-  multiplier les partenariats et développer la collaboration intersectorielle pour répondre à certains déterminants de la santé ou à des combinaisons de déterminants.





Principes

Promouvoir la participation

Les activités du projet et les résultats visés doivent être appropriés à la population visée. Pour ce faire, des membres de la population concernée et les principaux intervenants doivent jouer un rôle actif dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation du projet, ainsi que dans la diffusion des résultats.

Renforcer la collaboration

Un facteur clé du succès d'une approche axée sur la santé de la population est le développement et l'appui à l'action globale et coordonnée des gouvernements, des secteurs privés, professionnels et bénévoles pour s'adresser aux besoins identifiés et aux questions de la (des) population(s).

Une forte collaboration intersectorielle est nécessaire pour créer des activités efficaces et coordonnées ayant une influence positive sur les déterminants de la santé pertinents.





Priorités de financement

Santé Canada établit régulièrement les priorités nationales et régionales de financement basées sur les besoins identifiés des populations, des groupes de populations et/ou les étapes de la vie. Les priorités sont différentes aux niveaux régional et national ainsi que parmi les régions, afin de fournir la plus grande flexibilité pour répondre à ces besoins.

Ce Guide vise à fournir de l'information générale sur le Fonds pour la santé de la population et ne contient donc pas d'information détaillée sur les priorités de financement. Les priorités actuelles seront annoncées durant le processus de sollicitation de projets, généralement lors d'une demande de proposition ou d'une lettre de sollicitation.

Le Fonds est administré par les bureaux régionaux de Santé Canada (pour les projets provinciaux, territoriaux, régionaux ou locaux) et le bureau national d'Ottawa (pour les projets nationaux). Une liste complète d'adresse des bureaux se retrouve à l'Annexe B.





Admissibilité

Les organismes canadiens bénévoles à but non lucratif et les établissements d'enseignement peuvent être considérés pour financement.

Note : Les individus et organismes à but lucratif ne sont pas admissibles au financement.

Ne sont pas admissibles au financement :

- ☞ les frais de fonctionnement continus ou un pourcentage des frais généraux ou d'administration d'un organisme;
- ☞ les allocations pour imprévu ou les autres frais divers;
- ☞ la recherche pure, dans n'importe quelle spécialité;
- ☞ les activités lucratives;
- ☞ la prestation de services directs qui sont de la compétence d'autres niveaux de gouvernement;
- ☞ les coûts d'acquisition, par exemple, l'achat de terrain, d'immeubles ou de véhicules.

Les propositions de projet seront sollicitées par Santé Canada et la priorité sera accordée à ces propositions. Les demandes de propositions incluront des détails tels que les priorités actuelles de financement, les échéanciers du projet, les requérants admissibles et les activités.





Avant de préparer une proposition, veuillez communiquer avec votre bureau régional ou le bureau national de Santé Canada (Annexe B) pour discuter de votre idée de projet et des dates limites.

Préparation d'une proposition

Les parrains de projet sont responsables de toutes les étapes du projet, y compris l'évaluation des besoins, la conception, la mise en oeuvre, l'évaluation, et la diffusion des résultats.

Les parrains du projet doivent identifier clairement la clientèle visée par leur projet; ils sont aussi tenus, en consultation avec le Ministère, de prendre les mesures nécessaires, s'il y a lieu, pour respecter l'esprit et l'objet de la *Loi sur les langues officielles*, c'est-à-dire, communiquer avec le public dans la langue officielle de son choix, soit le français ou l'anglais; appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont : les anglophones dans la province de Québec et les francophones à l'extérieur de la province de Québec. Veuillez noter que l'activité, le projet ou le programme peut exiger l'utilisation des deux langues officielles ou l'utilisation d'une seule langue officielle. Il se peut aussi que l'utilisation de ni l'une ni l'autre des deux langues officielles ne soit exigée. Ces exigences peuvent varier selon le public visé par le projet.





Votre demande officielle doit fournir les renseignements et la documentation énumérés ci-après :

- une *lettre officielle* de votre organisme attestant qu'il consent à parrainer le projet.
- un *formulaire de Demande de financement* complété et signé (Annexe C).
- un *résumé du projet*. Sur une page, décrivez brièvement votre (vos) population(s) cible(s), les besoins identifiés par la (les) population(s) cible(s), les objectifs du projet, les activités, les partenaires et les résultats visés par ce projet. Cette description pourrait servir à informer le public sur votre projet.
- une description détaillée du projet* d'un maximum de 15 pages. Cette description doit comprendre les éléments suivants :

1. Organisme parrain

- décrivez brièvement le mandat de votre organisme;
- expliquez comment la santé de la population cadre dans votre mandat;
- présentez les principaux programmes de votre organisme;
- votre organisme a-t-il déjà reçu du financement de Santé Canada?
- si oui, quand et pour quelle(s) activité(s)?
- dites brièvement pour quelle(s) raison(s) votre organisme est le mieux placé pour entreprendre le projet proposé.





2. Description du projet

Ce projet est-il basé sur le travail de quelque programme/projet préalable? Si oui, veuillez nous indiquer comment votre projet ne répète pas mais élabore sur ce travail.

Décrivez comment vous avez établi le besoin de ce projet. Fournissez les renseignements à l'appui de la raison d'être de ce projet, p.ex. les évaluations de besoins, les questionnaires complétés par des membres de la (des) population(s) cible(s), l'évidence épidémiologique, les revues de littérature, les résultats d'évaluation préalable, etc.

3. Déterminants de la santé

Veuillez indiquer les principaux déterminants de la santé que vous voulez aborder dans votre projet et décrivez brièvement comment vous y parviendrez. Pour plus d'information sur ces déterminants, veuillez vous référer à l'Annexe A.

4. Objectifs du projet

Les objectifs comprennent des échéances; il sont concrets, réalistes et mesurables. Les objectifs ne sont pas une liste d'activités mais plutôt un résumé des changements que vous espérez voir se produire grâce au projet.

Veuillez énoncer les objectifs spécifiques de votre projet et expliquer leur relation avec les objectifs généraux et les priorités du Fonds.





5. Principes du Fonds pour la santé de la population

Les projets appuyés par le Fonds doivent respecter les principes : *promouvoir la participation et renforcer la collaboration.*

Expliquez comment votre projet fournit l'engagement significatif des membres de la population cible.

La collaboration intersectorielle est essentielle si l'on veut bien traiter des déterminants de la santé. Il faut renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux avec des organismes dont le mandat ou les activités ont une incidence directe ou indirecte sur la santé.

Indiquez tout autre organisme, coalition, groupe, projet, etc avec lesquels ce projet compte développer un partenariat, et fournissez une description du rôle de chaque partenaire dans ce projet.

6. Plan de travail et échéancier

Veillez présenter le plan de travail proposé pour votre projet. Votre plan de travail devrait inclure les objectifs du projet, les activités (par le personnel et les bénévoles, s'il y a lieu), un échéancier provisoire, le personnel responsable du projet, le genre de formation et de soutien nécessaire à votre personnel, aux bénévoles et aux participants du projet, et les résultats attendus du projet.

Les activités proposées devraient être reliées aux objectifs du projet et à son évaluation.





Exemple

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Échéancier</i>	<i>Personnel Responsable</i>	<i>Résultats attendus</i>
Qu'est-ce que vous proposez de faire?	Comment proposez-vous de le faire?	Combien de temps cela prendra-t-il?	Qui?	Que vous attendez vous à changer/réaliser?

7. Plan d'évaluation

Tous les organismes qui reçoivent du financement doivent avoir une évaluation de leur projet. De plus, les organismes subventionnés peuvent devoir participer à d'autres activités régionales ou nationales d'évaluation pour aider à informer Santé Canada sur l'influence du Fonds pour la santé de la population.

Le but d'une évaluation de projet est d'établir si vos objectifs de projet ont été atteints et de trouver ce qui a aidé et ce qui a nui au projet. Santé Canada reconnaît que, dans bien des cas, les projets évoluent à mesure qu'ils progressent, et que les résultats d'évaluation peuvent ne pas toujours refléter l'intention initiale du projet. On encourage les organismes à considérer l'évaluation comme un outil d'apprentissage et à comprendre que tous les résultats, y compris ceux qui diffèrent de la proposition originale, peuvent être instructifs et utiles dans l'élaboration d'initiatives futures.





CINQ (5) QUESTIONS FONDAMENTALES D'ÉVALUATION

- | | |
|--------------------|--|
| Quoi? ¹ | 1. Avons-nous accompli ce que nous avons prévu de faire? |
| Pourquoi? | 2. Qu'avons-nous appris sur ce qui marche et sur ce qui ne marche pas? |
| Et puis? | 3. Avons-nous fait oeuvre utile? |
| Et maintenant? | 4. Que changerions-nous si c'était à refaire? |
| Et après? | 5. Comment comptons-nous utiliser les résultats de l'évaluation dans un but d'apprentissage continu? |

¹ Cette approche est basée sur le travail fait par Ron Labonté et Joan Feather du Centre de Recherche de promotion de la santé de la région des Prairies.

“Guide d'évaluation de projet : Une démarche participative”

Ce guide a été élaboré dans le but de fournir un plan de travail complet, facile à suivre. Cet outil peut renforcer les compétences et connaissances en matière d'évaluation et, ainsi, élaborer et mettre en œuvre des évaluations de projets efficaces.

Cat. No. H39-355/1996E
ISBN 0-662-24231



*Des copies sont disponibles au Bureau national aux Bureaux régionaux





Les consultants en programme de Santé Canada peuvent vous aider à planifier un cadre d'évaluation qui convient à votre projet. Si vous le désirez, vous pouvez choisir l'embauche d'évaluateurs externes pour vous aider dans l'évaluation de votre projet. Veuillez inclure, dans votre budget, les coûts rattachés à cette activité. En règle générale, les coûts d'évaluation ne devraient pas dépasser 10% de votre budget total du projet. Lors de la planification d'une évaluation, veuillez considérer :

- ✓ une stratégie d'évaluation globale pour votre organisme et vos partenaires;
- ✓ quels renseignements seront recueillis, incluant le procédé et les résultats;
- ✓ comment les renseignements seront-ils recueillis (par exemple, entrevues, dossiers de projet)?
- ✓ auprès de qui allez-vous recueillir les renseignements?
- ✓ qui recueillera les renseignements (par exemple, un membre ou un organisme requérant, un consultant, un comité d'évaluation)?
- ✓ comment les renseignements de l'évaluation peuvent-ils servir à changer et à améliorer le projet tel qu'il est réalisé?
- ✓ quand ceci se fera-t-il?
- ✓ comment saurez-vous si votre projet est une réussite (quels indicateurs utiliserez-vous)?
- ✓ quelles données seront notées tout au long du projet?
- ✓ quel rôle joueront les partenaires dans l'évaluation?





8. Partage de vos connaissances

Les connaissances et l'expérience que vous retirez de votre projet peuvent contribuer à l'élaboration d'autres projets, programmes et/ou politiques.

Veillez décrire comment vous partagerez les résultats de votre projet avec des individus et des organismes qui peuvent en profiter et quel sera le rôle de vos partenaires. Assurez-vous d'inclure dans votre budget tout coût associé à ces activités.

Décrivez aussi toute activité de suivi que vous planifiez pour recueillir des renseignements sur la façon dont votre projet a servi à d'autres.

9. Plan de viabilité

Si le projet prévoit continuer ses activités à la fin de la période de financement du Fonds, veuillez décrire de quelle façon le projet deviendra autosuffisant.

10. Détails du budget du projet

- ☞ En plus de remplir la section sur le budget du formulaire de Demande de financement, veuillez fournir une description narrative des coûts et la façon dont on a fait l'estimation.
- ☞ Décrivez clairement toute contribution, financière ou en nature, faite par votre organisme ou d'autres sources.





- ☞ Indiquez si vous avez demandé du financement d'autres agences, publiques ou privées, pour entreprendre ce projet. Dans l'affirmative, veuillez préciser lesquelles, le montant demandé, et si vous avez reçu confirmation de leur appui financier.

Le Fonds acceptera que les dépenses et activités directement associées au projet. Celles-ci peuvent inclure :

- ☞ *personnel* : par exemple, les salaires du personnel du projet, les honoraires des contractuels, et les avantages sociaux des employés comme les cotisations au Régime de pensions du Canada.
- ☞ *déplacements et hébergement* : les dépenses pour des activités du projet comme le kilométrage d'un véhicule privé, les billets d'avion, de train, d'autobus, les repas et les frais d'hébergement associés au projet.

Note : Les tarifs au kilomètre et les frais de subsistance ne doivent pas dépasser ceux permis par les règlements du Conseil du Trésor fédéral. Les grilles tarifaires changent périodiquement et sont disponibles de Santé Canada.

- ☞ *loyer et services publics* : par exemple, téléphone, électricité, chauffage et espaces de bureau (s'ils ne sont pas gratuits).





- ☞ *matériel et fournitures* : par exemple, fournitures de bureau, bandes audio et vidéo, ouvrages de référence, imprimerie, affranchissement.
- ☞ *coûts de services ou d'équipement* : par exemple, équipement de bureau, ameublement.
- ☞ *évaluation et diffusion des résultats* : les honoraires de contrat d'évaluation par une tierce partie, la collecte et l'analyse des données, et la diffusion des résultats.
- ☞ *autres dépenses réelles* directement associées au projet, qui n'entrent pas dans les catégories précédentes de budget, par exemple, assurances et frais bancaires.

11. Lettres d'appui

Les lettres d'appui doivent témoigner d'une réelle compréhension de votre projet et expliquer comment l'organisme l'appuie (pas de lettres types photocopiées). Veuillez fournir ce qui suit :

- ☞ des lettres d'autres personnes ou organismes qui appuient le projet et votre organisme comme requérant;
- ☞ des lettres de vos organismes partenaires dans lesquelles ils décrivent leur rôle et leur engagement au projet.





Examen et approbation de la proposition

Les propositions de projet seront d'abord examinées pour s'assurer qu'elles sont complètes et pour déterminer si elles répondent aux critères d'admissibilité et si elles correspondent aux priorités actuelles, du Fonds pour la santé de la population, identifiées dans la Demande de propositions.

Les propositions admissibles feront ensuite l'objet d'une évaluation visant à déterminer leur qualité et leur mérite en se servant des critères suivants :

- dans quelle mesure le projet correspond-il aux objectifs et priorités identifiés?
- dans quelle mesure le projet favorise-t-il la participation de membres du (des) groupe(s) de population(s) visée(s)?
- quelles sont l'envergure et la nature de la collaboration avec d'autres secteurs?
- la conception et les résultats du projet seront-ils utiles à d'autres?
- l'approche du projet est-elle justifiée?
- l'organisme est-il apte à réaliser les activités telles que proposées?
- le projet répond-il à un besoin demeuré jusqu'ici sans réponse ou utilise-t-il de nouvelles méthodes visant à répondre à un besoin identifié en matière de santé de la population?





- le plan d'évaluation est-il adéquat et produira-t-il des renseignements utiles?
- le budget proposé est-il raisonnable et réaliste, compte tenu des activités du projet?
- un plan de viabilité adéquat a-t-il été prévu dans le projet (s'il y a lieu)?
- le plan de diffusion est-il approprié?

Les processus de révision et d'approbation peuvent prendre de trois à six mois. Toutes les propositions recommandées pour approbation seront envoyées au Ministre de la santé qui prendra une décision finale. *Il ne faut tenir pour acquis aucun engagement de Santé Canada avant d'avoir reçu l'approbation du Ministre.*

Santé Canada vous avisera par écrit dès qu'on aura pris une décision sur votre demande. Si le projet est approuvé, un consultant en programme communiquera avec vous afin de conclure une entente formelle entre votre organisme et Santé Canada. Cette entente précisera les modalités du projet. Si le projet n'est pas approuvé, vous recevrez une lettre d'explication.

Tous les projets approuvés dans le cadre du Fonds pour la santé de la population sont assujettis aux conditions imposées à de tels fonds par le Conseil du Trésor du Canada.

Le financement de projet dans le cadre du Fonds pour la santé de la population ne suppose aucun engagement, financier ou autre, de la part d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental provincial/territorial, ou par Santé Canada au-delà de la période de financement approuvée.





Annexe A

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Déterminants de la santé désigne de façon générale les facteurs et conditions qui ont une incidence sur la santé. Ces déterminants n'agissent pas indépendamment les uns des autres; leur interaction complexe augmente leur importance par rapport à la santé.

Le revenu et la situation sociale

L'état de santé s'améliore à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus et dans la hiérarchie sociale. Des niveaux de revenu supérieurs ont une incidence sur les conditions de vie comme le logement sécuritaire et la capacité de se nourrir convenablement.

Les réseaux de soutien social

Le soutien apporté par les familles, les amis et les communautés est associé à une meilleure santé. Les relations avec la famille et les amis qui offrent soins et soutien peuvent être aussi importantes comme conditions de bonne santé que les facteurs de risque comme le tabac, le manque d'activité physique, l'obésité et l'hypertension artérielle qui ont l'effet contraire.





Le niveau d’instruction

L’état de santé s’améliore en fonction du niveau d’instruction. Plus on est instruit et plus on a de chances d’avoir un emploi et de le garder, plus on a l’impression de maîtriser les circonstances de sa vie – facteurs clés qui influencent la santé.

L’emploi/les conditions de travail

Le chômage, le sous-emploi et le travail stressant sont associés à une dégradation de la santé. Les gens qui ont un meilleur contrôle sur leurs conditions de travail et qui subissent moins de stress lié aux exigences professionnelles sont en meilleure santé.

Les environnements sociaux

L’ensemble des valeurs et des normes en vigueur dans une société influent sur la santé et le bien-être des individus et des populations. La stabilité sociale, la reconnaissance de la diversité, la sécurité, les bonnes relations et la cohésion des communautés forment un ensemble de conditions sociales favorables qui réduisent ou permettent d’éviter un grand nombre de risques pour la santé.





Les environnements physiques

Les facteurs physiques du milieu naturel (p.ex., qualité de l'air, de l'eau) ont une influence majeure sur la santé. Les facteurs de l'environnement urbain, tels que le logement, la sécurité des lieux de travail, l'aménagement de la communauté et la conception du réseau routier ont aussi une influence importante sur la santé.

Les habitudes de vie et les compétences d'adaptation personnelles

Les environnements sociaux qui permettent de faire des choix judicieux en matière de santé et de modes de vie et de s'y conformer et qui favorisent l'acquisition de connaissances, des comportements et de la capacité d'adaptation nécessaires pour mener une vie saine, sont des facteurs clés qui influencent la santé.

Le développement sain durant l'enfance

Les expériences vécues avant la naissance et pendant la petite enfance ont un effet prononcé sur la santé, le bien-être, la capacité d'adaptation, et les compétences. Par exemple, un faible poids à la naissance occasionne des problèmes de santé et des problèmes sociaux durant toute la vie d'une personne.





La culture

La culture et l'origine ethnique ont trait à des facteurs d'antécédents personnels et à des facteurs plus larges d'ordre social, politique, géographique et économique. Les questions de santé chez les populations multiculturelles démontrent combien il est nécessaire de considérer en même temps les rapports entre le bien-être physique, mental, spirituel, social et économique.

Les services de santé

Les services de santé, surtout ceux dont le but est de maintenir et de promouvoir la santé, prévenir la maladie, contribuent à l'état de santé de la population.

Le sexe

Le sexe réfère aux nombreux différents rôles, traits de personnalité, attitudes, comportements, valeurs, pouvoirs relatifs et influences que la société attribue aux deux sexes. Chaque sexe a des problèmes de santé qui leur sont propres ou peut être affecté de différentes façons par les mêmes problèmes.

Le patrimoine biologique et génétique

La constitution biologique et organique de l'organisme humain est l'un des déterminants fondamentaux de la santé. Le patrimoine génétique influence la façon dont les personnes sont affectées par des maladies ou des problèmes de santé particuliers.





Annexe B

**Direction générale de la santé de la population et de la santé publique
Bureau national et Bureaux régionaux**

Pour les projets d'envergure nationale, veuillez communiquer avec :

Fonds pour la santé par la population

Santé Canada

Pièce 220-A - Aile ouest

130, rue Colonnade I.A.6502A

Ottawa (Ontario) K1A 1B4, P.L.6502A,

Tél : (613) 957-3507 Téléc. : (613) 952-5310

Région de l'Atlantique

Santé Canada

1505 rue Barrington

Pièce 1525

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6

Tél : (902) 426-2700

Téléc. : (902) 426-9689

Région du Québec

Santé Canada

Complexe Guy-Favreau, Tour Est, Pièce 212

200 ouest, boulevard René-Lévesque

Montréal (Québec) H2Z 1X4

Tél : (514) 283-0816

Téléc. : (514) 496-8176

Région de l'Ontario/Nunavut

Santé Canada

25 est, avenue St. Clair, 4^{ième} étage

Toronto (Ontario) M4T 1M2

Tél : (416) 973-0003

Téléc. : (416) 973-0009

Région de l'Alberta/T.N.W.

Santé Canada

Canada Place, Pièce 815

9700 Jasper Avenue

Edmonton, (Alberta) T5J 4C3

Tél (780)495-2754

Téléc.: (780)495-7842

Région du Manitoba et de la Saskatchewan

Santé Canada

300-391 avenue York, Pièce 420

Winnipeg (Manitoba) R3C 4W1

P.L.E500

Tb : (204) 983-2833

Tléc. : (204) 983-8674

Santé Canada

18^{ième} étage

1920 rue Broad

Regina (Saskatchewan) S4P 3V2

Tél : (306) 780-5355

Téléc. : (306) 780-6207

British Columbia/Yukon Region

Santé Canada

757 West Hasting Street, Suite 440F

Vancouver, British Columbia, V6C 1A1

Tb : (604) 666-2729

Tléc.: (780)495-7842

Secrétariat du Nord

Yukon, TNW, Nunavut

60, Rue Queen Pièce 1400

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

L.P.. 3914A

Tél : (613) 946-8081

Tléc. : (613)948-2428 ou 1-866-811-9611





**Demande de financement
Fonds pour la santé de la population
Direction générale de la Santé de la population et de la santé publique**

**Application for Funding
Population Health Fund
Population and Public Health Branch**

ANNEXE C

**Veillez vous référer au Guide du requérant
avant de compléter la demande.**

**Please refer to the Guide for Applicants before
completing this form.**

1. Langue préférée pour correspondance – Language preferred for correspondence <input type="checkbox"/> Anglais / English <input type="checkbox"/> Français / French		
2. Nom de l'organisme parrain – Name of Sponsoring Organization		
3. Adresse postale (rue et/ou B.P. s'il y a lieu, code postal)/Mailing address (Street address and/or P.O. box if applicable, Postal Code)		
4. Nom de la personne-ressource et titre – Contact Name and Title <input type="checkbox"/> M./Mr. <input type="checkbox"/> Mme/Mrs. <input type="checkbox"/> Mlle/Miss <input type="checkbox"/> Autre/Other		
5. Téléphone – Telephone ()	6. Télécopieur – Fax ()	7. Courrier électronique – E-Mail address
8. Titre du projet – Project Title		
9. Somme requise Amount Requested \$ _____	10. Durée du projet (mois) Duration of project (months) _____	
11. *Le projet a-t-il demandé ou reçoit-il du soutien d'autres organismes pour les activités proposées? Si oui, précisez la (les) source(s) Are funds being received or applied for from other sources for these activities? If yes, please identify the funder(s) <input type="checkbox"/> Non – No <input type="checkbox"/> Oui – Yes _____		

12. Budget	Contribution de FSP Contribution from PHF * Federal fiscal year is April 1 st to March 31 st Année financière 1 ^{er} avril au 31 mars			Autres sources de revenus * Income from other sources	Budget total Total Budget
	Année / Year 1	Année / Year 2	Année / Year 3		
Personnel					
Déplacements et hébergement / Travel and accommodation					
Loyer et services publics / Rent and utilities					
Matériel et fournitures / Materials and supplies					
Coûts de services ou de matériel / Costs of services or equipment					
Évaluation et diffusion / Evaluation and dissemination					
Autres (spécifiez) / Other (specify)					
TOTAL					

Je déclare que

- tous les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et complets;
- aucun(e) employé(e) ne contrevient aux règles du gouvernement fédéral concernant les conflits d'intérêts de l'après-mandat;
- cette demande est présentée au nom de l'organisme dont le nom figure à la page un et avec l'approbation de celui-ci;

Je comprends que si cette demande est approuvée, il me faudra signer une entente formelle où seront précisées les modalités.

I declare that

- all the information in this application is accurate and complete;
- no employees are in conflict with the post-employment guidelines of the federal government;
- the application is made on behalf of the organization named on page one with its full knowledge and consent;

I acknowledge that should this application be approved, I will be required to enter in a formal agreement which will outline the terms and conditions.

13. Nom et titre de l'agent autorisé par l'organisme / Name and title of the officer authorized by the organization		
14. Téléphone / Telephone ()	15. Télécopieur / Fax ()	16. Courrier électronique / E-mail
17. Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized officer X _____		18. Date _____